

■ ACTUALITÉS	2
■ CHRONIQUE LITTÉRAIRE	16
■ ORGANISMES	17
■ BIBLIOTHÈQUES	20
■ VIE MUNICIPALE	23

25  
ans

Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation

Québec

## LA FAISSELLE DE L'ISLE D'ORLÉANS PARMIS LA CRÈME DE LA CRÈME

© Courtisie

HAUTE DISTINCTION  
POUR UN JUSTICIER  
SOCIAL

UN QUART DE SIÈCLE  
POUR L'AUBERGE  
LA GOÉLICHE



Marc  
COCHRANE

[redaction@autourdelile.com](mailto:redaction@autourdelile.com)

Lorsqu'elle est devenue fromagère des Fromages de l'île d'Orléans, Noémie Labbé ne se doutait pas qu'en modifiant la recette de la *Faisselle de l'île d'Orléans*, ce fromage frais et tartinable remporterait, 11 ans plus tard, les grands honneurs de la catégorie ouverte au 22<sup>e</sup> concours Sélection Caseus.

Les propriétaires de cette entreprise familiale de Sainte-Famille, Jocelyn Labbé et Diane Marcoux, ainsi que leurs filles Marie-Ève et Noémie Labbé, ont reçu leur prix dans le cadre d'une soirée de remise des prix Caseus, le 2 novembre au Musée de la civilisation, à Québec.

« C'était la première fois que nous inscrivions nos fromages à une compétition. Nous sommes très fiers que le jury ait su apprécier les qualités organoleptiques de nos fromages. À notre très grande joie, notre *Faisselle de*



© Maxime Perrault

P.2



© Auberge La Goéliche

P.14

SUITE EN P.2

# AU CŒUR

de l'île d'Orléans

www.iledorleans.com  
418 829-1011

CHRONIQUE DES PROJETS  
ET DES GENS QUI NOUS UNISSENT



## DÉVOILEMENT DE LA CONSTELLATION DU BAL DES OISEAUX À SAINTE-PÉTRONILLE

Le 14 novembre dernier avait lieu le dévoilement du parcours de Sainte-Pétronille dans l'application mobile « LITTORAL – Les Constellations de l'Île d'Orléans ». À cette occasion, les élus municipaux et quelques-uns des résidents ayant participé au projet ont pu découvrir le contenu interprétatif de la Constellation du Bal des Oiseaux.

Ce nouveau parcours s'ajoute aux trois autres parcours disponibles depuis juillet 2022, soit la Constellation des Mille Marées à Saint-François, la Constellation des Navigateurs à Saint-Jean et la Constellation de la Grande et

de la Petite Chaloupe à Saint-Laurent. Gratuite et bilingue, l'application mobile permet également de localiser les lieux touristiques et se veut ainsi un complément au guide touristique pour faire connaître la richesse de l'offre touristique à l'île d'Orléans.

Rappelons que les Constellations sont des parcours pédestres interprétatifs qui longent le littoral et se connectent aux noyaux villageois sur une distance variant de 3 à 5 kilomètres. L'application permet au marcheur de se géolocaliser le long du

parcours et d'y repérer les 12 points de contenu interprétatif.

Les utilisateurs entendront les témoignages de résidents (capsules audios d'environ deux minutes) qui partagent des souvenirs et des anecdotes à propos de leur rapport au fleuve et à l'insularité. Ces témoignages sont complétés par des contenus variés : photos récentes ou d'archives, activités ludiques interactives, chansonsnettes, etc. Chaque parcours présente une reconstitution numérique du quai municipal au début du siècle.

Si ce n'est pas déjà fait, téléchargez l'application sur Google Play ou Apple Store et agrémentez vos promenades pédestres en vous laissant raconter une multitude d'histoires sur la beauté du quotidien et la poésie intrinsèque de l'île d'Orléans. Quel beau moyen d'en partager la mémoire collective!

Pour tous les détails : [www.tourisme.iledorleans.com/constellations](http://www.tourisme.iledorleans.com/constellations)

**Marie-Maude Chevrier**  
Conseillère touristique et  
adjointe à la direction

## NOUVEAU PROJET SOUTENU DANS LE FONDS DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE – VOLET ÎLE D'ORLÉANS

La MRC de L'Île-d'Orléans est heureuse d'annoncer l'octroi d'un soutien financier provenant du Fonds de la région de la Capitale-Nationale, à un

projet de son territoire. L'investissement sous forme de contribution non-remboursable permettra de mener à bien le projet structurant suivant :



Compliments de Belle-Maman (75 000 \$) : le projet consiste en la réalisation d'améliorations locatives pour une nouvelle cuisine de transformation et pour un espace de vente d'une boutique ;

« L'île d'Orléans est connue et reconnue pour ses saveurs, ses cultures et son savoir-faire distinctif, et ce, bien au-delà des frontières de la Capitale-Nationale. Cette reconnaissance est due, entre autres, à l'expertise et à la détermination des producteurs et des artisans qui cultivent, développent et réinventent les produits se retrouvant dans notre assiette. Je salue la jeune relève qui, inspirée par ses racines, poursuit ses rêves dans le secteur agroalimentaire. Je souhaite que cette aide financière insuffle un bel élan à cette entreprise et je remercie la MRC de soutenir celle-ci. »

- Jonatan Julien, ministre responsable des Infrastructures et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN).

Rappelons que le FRCN a été créé en vertu de la Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs. Pour les années 2020 à 2024, la Municipalité régionale de comté de L'Île-d'Orléans dispose d'une enveloppe de 1 363 874 \$ provenant du Secrétariat à la Capitale-Nationale afin de soutenir financièrement des projets dont les retombées sont considérables sur le territoire.

### AVIS PUBLIC

Règlement numéro 2022-03 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de L'Île-d'Orléans

**Entrée en vigueur du Règlement 2022-03 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de L'Île-d'Orléans**

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, tel que le requiert l'article 53.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, que le règlement ayant pour objet de modifier le Schéma d'aménagement et de développement révisé afin d'assurer sa concordance avec le Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Québec, adopté lors de la séance du Conseil de la MRC le 6 juillet 2022, est entré en vigueur conformément à la Loi, soit le 17 novembre 2022.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau de la MRC de L'Île-d'Orléans sis au 2480, chemin Royal, à Sainte-Famille-de-L'Île-d'Orléans, ou au bureau de chacune des municipalités faisant partie de la MRC de L'Île-d'Orléans.

Donné à Sainte-Famille-de-L'Île-d'Orléans, ce 21 novembre 2022.

**Chantale Cormier**  
Directrice générale / Greffière-trésorière